

**DIRECTION OPERATIONNELE BATNA**

**SOUS-DIRECTION FONCTION SUPPORT**

**DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

**SREVICE ACHATS**

BATNA LE : 25/02/2020



A

- ❖ **Monsieur : KEROUAZ Abderrezzak**
- ❖ **Adresse : 25 RUE DES FRERES BOUTANA –ROUACHED - W MILA**
- ❖ **Réf : DO5/SDFS/DAL/SA/04/2020**

➤ **Objet : 2<sup>ème</sup> Mise En Demeure**

Suite au 1<sup>er</sup> mise en demeure DU 17/02/2020 et suite au bon de commande N°137/2019 du 17/11/2019 notifié le 24/11/2019 pour Acquisition des dalles pour chambres téléphoniques.

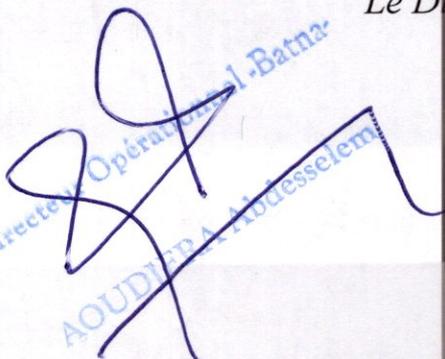
Vu l'article N° 06 de la convention Réf : AT/DOT05/SDFS/DAL/ACHAT/115/2019 relative à la consultation N°026/2019 . qui fixe le délai d'exécution de prestation de trente « 30 » jours, à compter de la date de signature du bon de commande.

Et Vu que la première commande n'est pas livrée à ce jour,

A cet effet vous êtes mis en demeure, pour accomplir vos engagements dans les 48 heures faute de quoi une résiliation à tord exclusif sera procédée conformément a la procédure en vigueur d'Algérie Telecom et exclusion de la participation aux marchés, aux contrats, aux commandes et aux achats d'Algérie Telecom.

Veillez agréer Monsieur mes parfaites considération.

Le Directeur :



Director Opérationnel -Batna  
AOUDJER A. Abbesselem